



# Chargé·e de mission accès aux droits et citoyenneté des personnes non-nationales

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

**Direction** Associations Jeunesse Égalité (DAJE)

Effectif : 35

**Leur raison d'être :** La direction Associations Jeunesse Égalité (DAJE) pilote et met en œuvre les politiques publiques et les orientations stratégiques de la Ville et de Rennes Métropole dans les domaines de la jeunesse, de la cohésion-sociale, de l'égalité et de la politique de la Ville. La Ville quant à elle met en œuvre les politiques publiques en lien avec la vie associative, les équipements de quartier, l'action socio-éducative.

**Mission égalité :**

Effectif : 9

**L'équipe :** La mission égalité pilote la mise en œuvre du dispositif contrat de ville pour Rennes Métropole et la Ville de Rennes. Elle anime la politique locale, l'action municipale et métropolitaine en matière de lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, la diversité culturelle et l'accès aux droits, et exerce une fonction ressource pour les services municipaux et métropolitains en la matière. Elle soutient et suit les associations et projets intervenant dans ce champ. La mission assure la mise en œuvre et le suivi de la politique d'intégration des personnes non-nationales, en lien avec le Service Hospitalité Familles (SHF) de la DSS.

**Le sens de ce poste :**

Le ou la chargé·e de mission accès aux droits et citoyenneté des personnes étrangères contribue à une meilleure prise en compte du droit des personnes non-nationales, à l'échelle de Rennes Ville et Métropole et participe au travail d'équipe sur les politiques publiques de la mission égalité.

**Environnement et conditions de travail :**

Horaires : 37h30 + 15 RTT/an ou 39 + 23 RTT/an

Lieu de travail : 10 rue des Dames (Rennes)

Matériel(s) à disposition : PC, smartphone

Télétravail : Ponctuel selon charte DAJE

**Éléments de statut :**

Cadre d'emploi : attaché territorial

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : IFSE mensuelle brute de 615€ + primes annuelle brute de 1016.84€

N° du poste : TM\_00756

Date de mise à jour de la fiche de poste : janvier 2026

## **Vos principales missions :**

### **1-Promouvoir, sur Rennes Métropole, l'égalité et l'accès aux droits des personnes non-nationales en développant et coordonnant les actions d'accueil et d'inclusion - 40 %**

- Mettre en œuvre les actions d'accueil et d'inclusion de la Stratégie Métropolitaine des Solidarités (programme hospitalité, hors hébergement) et le Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits (SMAD) ;
- Assurer le suivi des associations en lien avec l'accueil et l'inclusion des personnes non-nationales : instruction des appels à projets et des demandes de subventions, de locaux, de matériels, de travaux, suivi des conventions et des projets associatifs ;
- Assurer l'instruction et le suivi des projets du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) noué avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, en binôme avec le Service Hospitalité Familles (de la DSS).

### **2- Assurer sur Rennes Métropole le suivi et la coordination des actions d'apprentissage linguistique - 30 %**

- Coordonner et suivre l'action des associations et structures signataires de la charte d'engagement dans le cadre de la Plateforme d'évaluation et d'orientation linguistique (PEOL) animée par Langue et Communication ainsi que les actions en lien avec l'apprentissage linguistique ;
- Assurer le suivi des objectifs contractualisés, ainsi que le suivi administratif et budgétaire de l'association Langue et Communication, dans le cadre de la convention tripartite ;
- Co-piloter les différentes instances liées à l'apprentissage linguistique, notamment le Réseau de la PEOL, en lien avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;
- Promouvoir les actions menées en vue d'une meilleure visibilité de la plateforme d'apprentissage linguistique et

impulser des actions visant à une meilleure qualification des acteurs pour une prise en charge optimale des apprenant.es.

### **3- Mobilisation territoriale - 20 %**

- Assurer une fonction ressource pour l'amélioration de l'accueil des personnes non-nationales dans les communes : développer des actions de sensibilisation et assurer le suivi du programme de formation des élu.es, agent.es, associations et acteurs du territoire métropolitain ;
- Assurer le co-pilotage et la co-animation avec le service Hospitalité Familles (de la DSS) du réseau des actrices et des acteurs de l'accès aux droits, analyser et faire remonter les besoins du territoire (associations, institutions, bénéficiaires) ;
- Améliorer l'accueil des personnes étrangères dans les administrations communales via l'animation de groupes de travail avec les communes volontaires et acteurs du territoire sur : l'accès au droit, apprentissage linguistique, interprétariat, santé, etc. ;
- Participer à des réseaux nationaux, européens ou internationaux visant la promotion de l'accès au droit et à une meilleure intégration du public.

### **4- Favoriser la participation citoyenne à la vie locale des rennais.es d'origine étrangère - 10 %**

- Favoriser l'expression et la participation des personnes non-nationales aux instances (métropolitaines ou communales) et co-piloter le Conseil de l'Hospitalité, l'instance de participation des personnes non-nationales, avec le service Hospitalité Familles de la DSS ;
- Collaborer avec la mission Démocratie Participative pour sensibiliser sur la participation des personnes étrangères.

## **Compétences**

### **Les compétences relationnelles :**

- Esprit d'équipe
- Sens du partenariat
- Savoir-faire pédagogique
- Excellent relationnel

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- formation ou très bonne connaissance du droit des étrangers
- maîtrise et expérience de la conduite de projet dans un cadre partenarial large
- intérêt pour les questions d'égalité et de la lutte contre les discriminations

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- environnement des collectivités locales

